

## REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

### FONCTION :

REALISATIONS MANUELLES OPTION B

### TACHES :

- tâche 1 : Réaliser des décors, murs peints (toiles, panneaux, événementiels, vitrines, véhicules, panoramiques, trompe-l'œil...)
- tâche 2 : Réaliser des représentations graphiques et décoratives de matières, des filages ou patines, des travaux à la feuille d'or, d'argent, de cuivre
- tâche 3 : Contrôler et noter les temps d'exécution et de déplacement

### CONDITIONS D'EXERCICE

#### Moyens et ressources

- projet-maquette, cahier des charges
- instructions ou projet du concepteur (dessinateur, artiste, architecte...)
- outillages et matériels appropriés
- documentation technologique professionnelle et artistique

#### Autonomie, responsabilité

- autonome et responsable dans les limites fixées par le concepteur ou le responsable hiérarchique

#### Résultats attendus

- tâche 1 : le genre, le traité ou la technique choisis sont adaptés pour obtenir un résultat fidèle aux projets et aux instructions
  - tâche 2 : les travaux sont conformes au modèle présenté, aux instructions du client ou du concepteur (styles, traités, ambiance)
- les normes d'hygiène et de sécurité sont respectées, ainsi que l'environnement.

